



Droit, Économie, Gestion

CESU/DESU/DESIU : DESU Études judiciaires - parcours ENM

Responsables	Descriptions	Informations
Olivier SALATI olivier.salati@univ-amu.fr	Type : Diplôme d'établissement de 2ème et 3ème cycle	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique
Laura WEILLER laura.weiller@univ-amu.fr	Domaines : Droit, Économie, Gestion	Nombre de crédits : 0

OBJECTIFS

Le DESU d'Études Judiciaires - Préparation du concours d'accès à l'École Nationale de la Magistrature (ENM) est un diplôme d'université délivré par l'Université d'Aix-Marseille.

Il est organisé par l'Institut d'Études Judiciaires de la Faculté de Droit, dans le cadre de la préparation du Concours d'Accès à l'École Nationale de la Magistrature (ENM).

Il a pour objet de sanctionner l'acquisition de connaissances approfondies dans les matières de ce concours.

Ce diplôme, obtenu par un contrôle continu des connaissances, permet de concrétiser le travail effectué pendant l'année au sein de la formation dispensée par l'Institut. Il offre ainsi une valorisation du travail accompli nonobstant un éventuel échec au concours de l'ENM.

PUBLIC VISÉ

Pré-requis :

Études en droit, en sciences juridiques ou politiques

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un master 1 en droit, en sciences juridiques ou politiques

STRUCTURE ET ORGANISATION

NOMBRE TOTAL DE SEMAINES
D'ENSEIGNEMENT DANS LA FORMATION :
30 semaines

BORNAGE DE LA PERIODE
D'ENSEIGNEMENT

DATE INDICATIVE DE DEBUT DES
ENSEIGNEMENTS : Septembre

DATE INDICATIVE DE FIN DES
ENSEIGNEMENTS : Juin

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : Français

LISTE DES PARCOURS

- [DESU d'Études judiciaires-Option
préparation ENM/ENG](#)

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Connaissances approfondies dans les
épreuves du concours d'accès à l'ENM

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Les compétences fondamentales du magistrat :

- identifier, s'approprier et mettre en oeuvre les
règles déontologiques ;

- analyser et synthétiser une situation ou un
dossier ;

- identifier, respecter et garantir un cadre
procédural ;

- s'adapter ;



- adopter une position d'autorité ou d'humilité adaptée aux circonstances ;
- savoir gérer la relation, l'écoute et l'échange ;
- préparer et conduire une audience ou un entretien judiciaire dans le respect du contradictoire ;
- susciter un accord et concilier ;
- prendre une décision, fondée en droit et en fait, inscrite dans son contexte, empreinte de bon sens et exécutable ;
- motiver, formaliser et expliquer une décision ;
- prendre en compte l'environnement institutionnel national et international ;
- travailler en équipe ;
- organiser, gérer et innover.

PARTENARIATS

Ecole Nationale de la Magistrature - Cour d'appel d'Aix-en-Provence

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 20/09/2021